

# LOXEAL®

## ENGINEERING ADHESIVES

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### Loxéal 33-47A

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Loxéal 33-47A

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

Loxéal s.r.l.  
Via Marconato 2  
Cesano Maderno  
20811 (MB)  
Italia  
info@loxéal.com  
Tel: +39 0362 529 301  
Fax +39 0362 524 225

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Italia +39 02 66101029 (Centro Antiveleni Niguarda di Milano)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

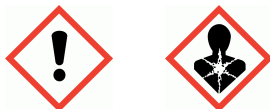
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 1B - H360Df

Dangers pour l'environnement Non Classé

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36/37/38. R43.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

## Loxeal 33-47A

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p>
<b>Contient</b>	2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE, TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE</b>			<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 10595-06-9		Numéro CE: 234-201-1	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>		
Skin Irrit. 2 - H315	Xi;R36/38.		
Eye Irrit. 2 - H319			
<b>TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE</b>			<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 2455-24-5		Numéro CE: 219-529-5	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>		
Repr. 1B - H360Df	Xi;R36/37/38.		
<b>MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE</b>			<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 868-77-9		Numéro CE: 212-782-2	
		Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>		
Skin Irrit. 2 - H315	R43 Xi;R36/38		
Eye Irrit. 2 - H319			
Skin Sens. 1 - H317			

**Loxeal 33-47A**

<b>HYDROPEROXYDE DE <math>\alpha,\alpha</math>-DIMÉTHYLBENZYLE</b>		<b>1-&lt;2.5%</b>
Numéro CAS: 80-15-9	Numéro CE: 201-254-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475796-19-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Org. Perox. E - H242	O;R7 T;R23 C;R34 Xn;R21/22,R48/20/22 N;R51/53	
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT RE 2 - H373		
Aquatic Chronic 2 - H411		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermateite légère, éruption cutanée allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Produits de combustion dangereux</b>	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Oxydes d'azote.
---	--

**5.3. Conseils aux pompiers**

<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

## Loxeal 33-47A

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Description d'usage** Adhésif.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

##### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

##### Protection des mains

Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

## Loxeal 33-47A

<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Jaune.
<b>Odeur</b>	Acrylique
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non pertinent.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair</b>	>100°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	≈8500 mPa s @ 25°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Non pertinent.
----------------------------	----------------

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.
-------------------	---

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## Loxeal 33-47A

**Possibilité de réactions dangereuses**      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**      Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**      Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**      La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques**      Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée**      Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité**      Susceptible de nuire à la fertilité.

**Toxicité pour la reproduction - développement**      Peut nuire au fœtus.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration**      Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Inhalation**      Danger par inhalation peu probable à cause de la faible pression de vapeur du produit à température ambiante.

**Ingestion**      Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

**Contact cutané**      Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

**Contact oculaire**      Irritant pour les yeux.

## TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)**      4 000,0 mg/kg)

**Espèces**      Rat

**ETA orale (mg/kg)**      4 000,0

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité**      Susceptible de nuire à la fertilité.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Loxeal 33-47A**

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 300 mg/kg, Orale, Rat

**MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE****Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 5 000,0

**Toxicité aiguë - cutanée**

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 000,0

**Espèces** Lapin

**ETA cutanée (mg/kg)** 3 000,0

**HYDROPEROXYDE DE  $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE****Toxicité aiguë - orale**

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 382,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 500,0

**Toxicité aiguë - cutanée**

**ETA cutanée (mg/kg)** 1 100,0

**Toxicité aiguë - inhalation**

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 3,0

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Données sur l'animal** Fortement irritant.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.

**Sensibilisation cutanée**

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

**12.1. Toxicité**

**Toxicité** Pas de données disponibles.

**TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE**

## Loxeal 33-47A

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 34.7 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: >100 mg/l, Desmodemus subspicatus NOEC, 72 heures: >100 mg/l, Desmodemus subspicatus
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 37.2 mg/l, Daphnia magna

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heure: 3.9 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
---------------------------------	--

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est facilement biodégradable.
<b>Biodégradation</b>	- 75%: 28 jours

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

<b>Biodégradation</b>	Eau - Dégradation 84%: 28 jours
-----------------------	---------------------------------

### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

<b>Biodégradation</b>	La substance est facilement biodégradable.
-----------------------	--

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

<b>Bioaccumulative potential</b>	FBC: 1.34 - 1.54,
----------------------------------	-------------------

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.



## Loxeal 33-47A

### MÉTACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Coefficient  
d'adsorption/désorption

Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## Loxeal 33-47A

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Date de révision</b>	17/01/2017
<b>Révision</b>	3
<b>Remplace la date</b>	19/07/2016
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R10 Inflammable. R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R23 Toxique par inhalation. R34 Provoque des brûlures. R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R37 Irritant pour les voies respiratoires. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R7 Peut provoquer un incendie.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Loxeal 33-47A

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.

# LOXEAL®

## ENGINEERING ADHESIVES

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### Loxéal 33-47B

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Loxéal 33-47B

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

Loxéal s.r.l.  
Via Marconato 2  
Cesano Maderno  
20811 (MB)  
Italia  
info@loxéal.com  
Tel: +39 0362 529 301  
Fax +39 0362 524 225

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Italia +39 02 66101029 (Centro Antiveleni Niguarda di Milano)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 1B - H360Df STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xi;R36/37/38. R43. R52/53.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

## Loxeal 33-47B

<b>Mentions de danger</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Contient</b>	TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE, ACIDE MÉTHACRYLIQUE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 10595-06-9	Numéro CE: 234-201-1
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Skin Irrit. 2 - H315	Xi;R36/38.
Eye Irrit. 2 - H319	
<b>TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 2455-24-5	Numéro CE: 219-529-5
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Repr. 1B - H360Df	Xi;R36/37/38.

**Loxeal 33-47B**

<b>ACIDE MÉTHACRYLIQUE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 79-41-4	Numéro CE: 201-204-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463884-26-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Acute Tox. 4 - H302	C;R35 Xn;R21/22	
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		
<b>MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 868-77-9	Numéro CE: 212-782-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	R43 Xi;R36/38	
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		
<b>2-ETHYLHEXANOIC ACID, COPPER SALT</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 22221-10-9	Numéro CE: 244-846-0	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Acute Tox. 4 - H302	Xn;R22. N;R50/53.	
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation.
<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.

## Loxeal 33-47B

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Oxydes d'azote.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Description d'usage** Adhésif.

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

## Loxeal 33-47B

### ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 70 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

##### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

##### Protection des mains

Des gants en caoutchouc nitrile ou Viton™ sont recommandés. Ne pas porter de gants en coton ou autre matériau absorbant. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

##### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

##### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur	Vert.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	>100°C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.



## Loxeal 33-47B

<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	≈8500 mPa s @ 25°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non pertinent.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Les effets toxicologiques du produits n'ont pas été totalement évalués. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Susceptible de nuire à la fertilité.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Peut nuire au fœtus.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

## Loxeal 33-47B

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer les lésions oculaires graves.

### TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 4 000,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 4 000,0

#### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 300 mg/kg, Orale, Rat  
rép.

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 5 000,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 3 000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 3 000,0

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas de données disponibles.

### TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 34.7 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: >100 mg/l, Desmodesmus subspicatus  
NOEC, 72 heures: >100 mg/l, Desmodesmus subspicatus

**Loxeal 33-47B**

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 37.2 mg/l, Daphnia magna

**MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE**

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum  
NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

**2-ETHYLHEXANOIC ACID, COPPER SALT****toxicité aquatique aiguë**

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < L(E)C<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**toxicité aquatique chronique**

**Facteur M (chronique)** 1

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

**TETRAHYDROFURFURYL METHACRYLATE**

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

**Biodégradation** - 75%: 28 jours

**MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE**

**Biodégradation** Eau - Dégradation 84%: 28 jours

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE**

**Bioaccumulative potential** FBC: 1.34 - 1.54,

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité** Pas de données disponibles.

**MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE**

## Loxeal 33-47B

**Coefficient  
d'adsorption/désorption**

Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

## Loxeal 33-47B

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Date de révision</b>	25/07/2016
<b>Révision</b>	2
<b>Remplace la date</b>	02/10/2013
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R10 Inflammable. R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion. R22 Nocif en cas d'ingestion. R35 Provoque de graves brûlures. R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R37 Irritant pour les voies respiratoires. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.